

Tours, le 23 Août 2018

Aux Chefs d'Etablissement  
du 2<sup>nd</sup> degré

Madame la Directrice,  
Monsieur le Directeur,

La rentrée scolaire approche, et je vous communique dès à présent les premières actions (**ETAPE 1**) à effectuer concernant l'enquête SOLFEGE sur ANGE 2D.

Veuillez trouver, en annexe, les différentes fiches d'aide pour vous accompagner. Elles restent accessibles dans la boîte à outils : <http://ec-orleans-tours.fr/OUTILS/rc-pageOutils.htm>

## **ETAPE 1 : Données Etablissement et Flash de rentrée**

**Fiche 1** - Se connecter à ANGE 2D (où et comment récupérer ses identifiants ?)

**Fiche 2** - Habilitier un personnel de l'Etablissement à accéder à ANGE 2D

**Fiche 3A** - Mettre à jour des données Etablissement

**Fiche 3B** - Renseigner le **FLASH de rentrée** (**AVANT LE 5 SEPTEMBRE midi**).

**Nouveauté 2018** : Vous devez renseigner le nombre de divisions en face chaque niveau (en plus de l'effectif).

**Fiche 4A** - Fermer les affectations des enseignants ayant quitté l'Etablissement

## **ETAPE 2 : Effectifs définitifs et Moyens d'enseignement**

Ces données seront actualisées sur ANGE 2D via l'intégration de l'Export Global issu de STS WEB.

Je vous ferai parvenir ultérieurement les Fiches d'aide concernant l'ETAPE 2.

Je vous rappelle que les validations (flash de rentrée, effectifs définitifs et consommation des moyens) restent de la responsabilité du Chef d'Etablissement.

Je me tiens à votre disposition pour tout complément d'information, et vous prie de croire, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Chantal BORIE**  
Observateur SOLFEGE  
Académie Orléans-Tours